

LE DEVOIR

VOL. XC - N° 58

MONTRÉAL, LE JEUDI 18 MARS 1999

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Un panier de crabes

Montréal International n'a de plus en plus d'international que le nom. Les guéguerres intestines y sont si petites que l'organisme, loin d'établir la cohésion régionale, engendre les collisions. Et Québec ne semble pas étranger à ce trafic d'embûches.

Regarder du côté de Montréal International, c'est constater un nombre incalculable d'intérêts divergents qui s'entrechoquent à qui mieux mieux. C'est aussi voir le président-directeur général, Jacques Girard, ajouter de l'huile sur le feu en réclamant une intervention musclée du gouvernement du Québec pour imposer une intégration des activités de prospection économiques sous l'égide de Montréal International.

M. Girard semble s'être engagé dans une voie d'autant plus périlleuse qu'il a échoué, et deux fois plutôt qu'une, dans sa mission de regrouper les forces économiques de la région métropolitaine. D'aucuns pourraient croire que ce cri d'alarme masque une incapacité à créer le consensus nécessaire au rayonnement international de la région, la raison d'être après tout de Montréal International.

Là où M. Girard a peut-être raison de faire appel à Québec, c'est qu'au rythme où la situation se dégrade, il y a un risque réel que les tribulations internes de Montréal International se transportent outre-frontières en même temps que les activités de prospection à plusieurs têtes. Si ce n'est déjà fait.

L'organisme a été mis en place il y a trois ans alors que l'économie montréalaise était on ne peut plus chancelante et que les secteurs public et privé étaient tous d'accord pour pousser à la roue.

C'était aussi à l'époque où le gouvernement de Lucien Bouchard, dans la foulée du Sommet socioéconomique, promettait une révolution à Montréal et s'engageait ainsi dans une réorganisation régionale par l'entremise du ministère de la Métropole. Mais la concertation prit vite l'allure d'un affrontement.

Les seules traces de cette tentative de réforme — une autre est supposément prévue dans les prochains mois — est Montréal International.

Dans sa forme actuelle, Montréal International a pour mission de promouvoir à l'étranger les avantages de la région métropolitaine. Quant à la prospection d'investissements, au démarchage d'entreprises, à la recherche de liens commerciaux permettant l'exportation de produits locaux, ce rôle demeure entre les mains des organisations locales: l'Office de développement économique pour la Communauté urbaine de Montréal (CUM) et Laval Technopôle pour Laval.

Le principe fondateur de Montréal International ne semble pas être remis en cause

Dès lors, des résistances, tant à Laval qu'à la CUM, ont fait trébucher Jacques Girard. On prône même de façon informelle la disparition de Montréal International pour reconstruire une nouvelle structure.

Mais ce plan B ne peut exister sans la volonté politique du maire de Laval, Gilles Vaillancourt, d'une part et de la présidente de la CUM, Vera Danyluk, d'autre part. Or l'un et l'autre sont coincés par la conjoncture politique.

Le terrain sur lequel se retrouve Mme Danyluk est extrêmement glissant. Elle a reçu un renouvellement de mandat de peine et de misère grâce à l'appui de la Ville de Montréal, qui contribue à 55 % aux quote-parts municipales. Et le maire Pierre Bourque est l'instigateur de Montréal International. Comme baïllon politique, difficile de faire mieux.

Pour M. Vaillancourt, une sortie publique risquerait d'être perçue comme une accentuation d'une guerre de clochers — mythique ou réelle — entre Montréal et Laval. Craint-il une éventuelle réforme gouvernementale et peut-être, de ce fait, un nouveau partage fiscal dans la région, comme le prétend Jacques Girard? Peut-être. Mais le maire de Laval s'est montré plus stratégique que frileux au cours des dernières années.

Mais comment peut-on participer financièrement à Montréal International par en avant et concocter par en arrière un plan B? Malgré les apparences, le principe qui a donné naissance à Montréal International ne semble pas être remis en cause. Cela apparaît davantage comme le symptôme d'une crise de confiance profonde. Montréal International apparaît comme un nid de problèmes où la classe politique a installé plusieurs de ses amis. Cela crée de la suspicion, d'autant que M. Girard semble être intouchable compte tenu de ses liens étroits avec le très puissant ministre des Finances, Bernard Landry.

Le premier ministre Lucien Bouchard annonçait dans son discours inaugural d'il y a deux semaines qu'il voulait mettre en place une vigie des entreprises en difficulté, question d'éviter leur fermeture. Un premier contrat l'attend à Montréal International.

klevesque@ledevoir.com

MÉTÉO

Montréal Nuageux avec averses. Max: 7 Min: 3
 Québec Faible neige. Max: 4 Min: 3
 Détails, page B 4

INDEX

Annonces B 5 Le monde A 5
 Avis publics... B 4 Les sports B 6
 Culture B 7 Montréal..... A 3
 Économie..... B 2 Mots croisés.. B 4
 Éditorial..... A 6 Politique..... A 4
 Horizons..... B 1 Télévision..... B 7
 www.ledevoir.com

SALON DU LIVRE

Une page du Québec à Paris, page B 1

LE MONDE

Kosovo: efforts diplomatiques de dernière heure, page A 5

HORIZONS

La chronique de Jean Dion: Zéro faute, page B 1



Dépôt du projet de loi n° 1

Les électeurs devront s'identifier

Où est l'urgence d'agir?, demande l'opposition

MARIO CLOUTIER
 DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Les électeurs auront l'obligation de s'identifier au moment de voter lors d'un prochain scrutin provincial, municipal ou scolaire au Québec. C'est du moins ce que prévoit le projet de loi n° 1 présenté hier par le ministre responsable de la Réforme électorale, Guy Chevrette. La «Loi concernant l'obligation pour l'électeur de s'identifier

au moment de voter» vaut également lors de la tenue d'une consultation populaire telle qu'un référendum.

Revêtu d'une importance symbolique, le tout premier projet de loi du gouvernement Bouchard indique clairement la préoccupation du ministre Chevrette pour l'identification des électeurs. Il souhaite que la loi 1 soit d'ailleurs adoptée à l'unanimité des voix à l'Assemblée nationale. La chose est cependant loin d'être acquise si l'on en croit les premières réactions du Parti libéral et de l'ADQ, qui re-

mettent en question l'urgence d'agir du gouvernement. En procédant dès maintenant avec une loi sur l'identification des électeurs, le ministre Chevrette a voulu respecter un engagement électoral, dit-il, mais il s'agit aussi d'une revendication de longue date des militants du Parti québécois qui avait été retirée d'une législation modifiant la Loi électorale juste avant le scrutin du 30 novembre der-

VOIR PAGE A 8: LES ÉLECTEURS

L'OSM tourne la page



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

LE RÉPUTÉ chef d'orchestre Charles Dutoit a salué l'annonce de la commandite de 1,6 million de dollars sur trois ans qu'Hydro-Québec a consentie à l'Orchestre symphonique de Montréal. Les sous de la société d'État viennent s'ajouter aux cinq millions que le ministre des Finances du Québec, Bernard Landry, a prévus dans son budget 1999-2000. L'OSM présentait hier sa programmation pour la prochaine année. Nos informations en page B 8.

Les Français ont-ils une image folklorique du Québec?

CHRISTIAN RIOUX
 CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

Alors que s'ouvre aujourd'hui le Salon du livre de Paris, dont le Québec est l'invité d'honneur, les Français nous prennent-ils pour Maria Chapdelaine? Chose certaine, le couple d'originaux et les quelques castors empaillés qui décorent la section thématique française du Salon du livre qu'inaugure aujourd'hui le premier ministre Lucien Bouchard n'ont pas fini de faire jaser. Du côté français, on trouve de vrais arbres en pots, alors que du côté québécois, ils ne sont qu'évoqués par de vagues formes métalliques cernées d'écrans d'ordinateurs.

Au terme de sa troisième journée dans la capitale française à l'occasion du lancement du Printemps du Québec, la grande saison culturelle québécoise en France, le premier ministre Lucien Bouchard a justement cherché à corriger «l'image folklorique», a-t-il dit, que les Français entretiennent parfois du Québec.

Visitant le chantier d'une exposition technologique québécoise intitulée L'Attitude nord, qui se déroulera au Palais de la découverte le mois prochain, il a dit: «Je pense que cette vision a beaucoup évolué et qu'elle évoluera encore, surtout après cette saison du Québec.»

Désignant les billots, à l'entrée de l'exposition, qui se

transforment progressivement en matériaux plus complexes, le premier ministre a voulu expliquer d'où venait cette vision folklorique.

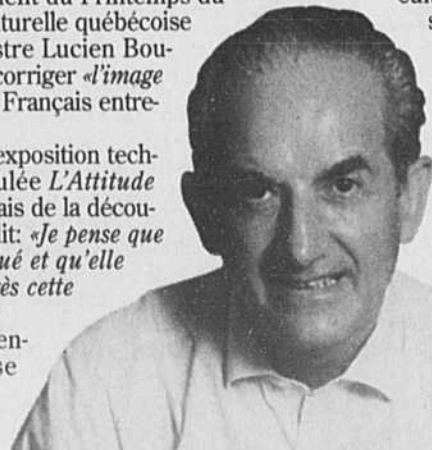
«Il y a des clichés en France, mais ailleurs aussi. Les Européens aiment bien caresser l'idée de ces grands espaces inhabités où l'homme de Rousseau se retrouve à l'état pur. C'est un rêve européen qui traduit leur réalité, parce que l'Europe est très urbanisée et n'a pas le sens de l'espace que nous avons. [...] Il se pourrait qu'on ait contribué à créer cette image nous-mêmes.»

La «créolisation» du français

La question avait été posée autrement dans la matinée alors que Lucien Bouchard participait, sur la chaîne culturelle franco-allemande Arte, à un échange sur la célèbre visite du général de Gaulle en 1967. L'écrivain Alain Peyrefitte, ancien ministre du général, a expliqué que de Gaulle s'intéressait au Québec depuis 1961 et craignait une certaine «créolisation» du français québécois.

«Les Franco-Canadiens étaient dans une situation inférieure, une situation humiliée. C'était sensible par le niveau de vie, sensible aussi par une sorte de dégradation de la langue française. Ils étaient attachés au français, mais c'était un français qui se détériorait, qui se créolisait.»

Le mot n'a visiblement pas été dit à Lucien Bouchard. «Les

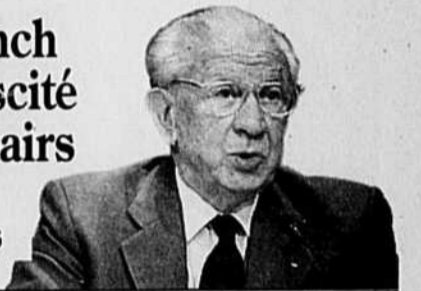


L'écrivain Alain Peyrefitte

VOIR PAGE A 8: LES FRANÇAIS

CIO Samaranch est plébiscité par ses pairs

À lire en page B 6



Pierre Paquette veut seconder Duceppe

Le chef du Bloc crée un poste de premier vice-président

MANON CORNELLIER
 DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

L'ancien secrétaire général de la CSN et ex-animateur à Télé-Québec, Pierre Paquette, ne succédera pas à Gérald Larose à la présidence de la centrale syndicale. Il espère plutôt seconder le chef bloquiste Gilles Duceppe en devenant, à la mi-avril, le premier vice-président du Bloc québécois.

Gilles Duceppe a annoncé la création de ce poste hier matin en marge de la réunion de son caucus. M. Paquette, qui a déjà accepté de coordonner quatre chantiers de réflexion du Bloc, était à ses côtés et a fait savoir qu'il se serait candidat.

«C'est le début d'une carrière plus politique. J'ai toujours été impliqué, à partir de mon poste de secrétaire général, dans les débats sociaux et politiques. Là, je fais le saut plus officiellement», a indiqué M. Paquette, qui a toutefois confié en entrevue qu'il ne songeait pas pour l'instant à briguer un poste de député.

Gilles Duceppe, lui, était ravi. «Je suis très heureux de la candidature de Pierre Paquette», a-t-il aussitôt indiqué. Il reviendra au conseil général du parti, qui se réunira les 17 et 18 avril prochains à Rivière-du-Loup, d'élire le vice-président. Il s'agit d'un poste totalement nouveau, rémunéré mais provisoire. Il devrait prendre fin avec la tenue du congrès du Bloc en janvier 2000.

Le vice-président assumera un rôle d'animation politique sur le terrain et agira comme porte-parole en l'absence du chef. Si, comme on s'y attend, M. Paquette reçoit l'appui du conseil général, ce sera un nouveau bon coup pour le Bloc et son chef, qui a déjà recruté Jacques Parizeau pour coprésider le groupe de réflexion sur la mondialisation.

VOIR PAGE A 8: PAQUETTE

Lancement de l'Année de la francophonie à Ottawa

Le Québec reste à l'écart

HUGUETTE YOUNG
 PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le Québec ne s'associera pas à l'Année canadienne de la francophonie, qui sera inaugurée aujourd'hui dans le cadre des activités marquant la Journée internationale de la francophonie.

Au cours d'une cérémonie en grande pompe au Musée des civilisations, où 700 personnes sont attendues, le premier ministre Jean Chrétien en profitera pour réaffirmer l'engagement du fédéral en faveur de la dualité linguistique. Ottawa donnera également le coup d'envoi à l'Année canadienne de la francophonie, le prélude au Sommet de la Francophonie de Moncton, qui se tiendra du 3 au 5 septembre. Des activités marquant l'Année canadienne de la francophonie se dérouleront du 20 mars 1999 au 20 mars 2000.

Mais le Québec restera à l'écart. Dans une lettre datée du 3 février, dont La Presse Canadienne a obtenu copie, le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Joseph Facal, souligne que le Québec préfère ne pas «s'associer au projet fédéral d'une Année de la francophonie canadienne».

M. Facal dit souscrire à l'objectif de «rapprochement» entre les Québécois et les minorités francophones... «Toutefois, le Québec est le foyer historique de la langue française en Amérique du Nord et le seul territoire où la majorité de la population est de langue française», écrit-il à la ministre du

VOIR PAGE A 8: LE QUÉBEC

LE DEVOIR

MONTREAL

Étudiants de maîtrise et de doctorat

Menace de grève à l'Université de Montréal

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Les étudiants des cycles supérieurs de l'Université de Montréal ont décidé «de perturber le fonctionnement normal» de l'institution pour protester contre la hausse prochaine des frais de scolarité imposés à ceux qui sont en rédaction de thèse ou de mémoire. Ils n'excluent pas le recours à la grève la semaine prochaine.

Les étudiants ont pris ces décisions hier, au cours d'une assemblée générale qui a réuni 600 étudiants, inscrits majoritairement à une scolarité de maîtrise ou de doctorat. Plus tard, 200 d'entre eux se sont dirigés vers les bureaux de la direction où ils ont pu exprimer leur insatisfaction devant les dirigeants de l'université.

À l'Université de Montréal, la décision n'est pas prise, mais la hausse des frais de scolarité, qui grimperait de plus de 500 %, fait partie des projets de la direction. La hausse toucherait les étudiants qui ont terminé leur scolarité de maîtrise ou de doctorat et qui sont en rédaction. Les frais passeraient de 67,50 \$ à 312 \$ cet automne, puis à 556 \$ peu après. Les Universités de Sherbrooke et de Laval ont déjà voté des hausses au moins aussi importantes.

«La direction n'est vraiment pas au courant de notre budget», constate Frédéric Lapointe, président de l'Association des étudiants des cycles supérieurs en sciences de l'éducation de l'Université de Montréal, qui regroupe 1000 des 7000 étudiants des cycles

supérieurs de l'université. La hausse signifierait un débours supplémentaire de près de 1500 \$ par année (les étudiants paient pour les sessions d'été), ce qui représente 10 % de leurs revenus, en moyenne.»

Pour sa part, le doyen des études supérieures, Louis Maheu, rappelle d'abord que les étudiants ont échappé jusqu'à ce jour aux compressions qui, depuis quatre ans, n'ont épargné aucun autre groupe.

«Bien que ce ne soit pas une mesure facile, nous considérons qu'elle est équitable. De plus, il arrive un moment où nous nous rendons compte que nous avons besoin de ressources additionnelles pour assurer une formation de qualité», souligne-t-il.

La colère ne gronde pas qu'à Montréal. À Sherbrooke, près de 300 personnes se sont réunies hier midi devant le pavillon central de l'université pour protester contre la hausse qui fera passer les frais de scolarité des étudiants en rédaction de 55 \$ à 556 \$ à partir de l'été 2000. Les étudiants gardent cependant un dernier espoir puisque le conseil d'administration doit entériner la hausse votée par une première instance le 29 mars prochain. Cette date est aussi capitale à l'Université de Montréal où se tient une assemblée universitaire.

Les syndicats de professeurs des trois universités touchées appuient les étudiants. L'autre date au calendrier étudiant est le 24 mars, journée de manifestation de l'ensemble des étudiants des niveaux collégial et universitaire.

Réfugiés algériens

Le ping-pong canado-américain

Porte d'entrée quasi obligée pour les Algériens, les États-Unis risquent maintenant de devenir la porte de sortie toute trouvée pour Ottawa

En raison de la violence en Algérie, le gouvernement canadien a suspendu les renvois dans ce pays, que les demandeurs obtiennent ou non leur statut de réfugié. Malgré cela, deux handicapés algériens doivent se présenter aujourd'hui à la division Investigations et renvois de Citoyenneté et Immigration Canada munis de leur passeport et d'un billet d'avion. Destination États-Unis? Et de là?

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Tous deux victimes de poliomyélite dans leur jeunesse, ces deux Algériens de 30 et 27 ans — qui préféreraient que leur nom ne soit pas divulgué de crainte d'être renvoyés en Algérie et d'y subir des représailles — faisaient partie de la même équipe d'athlètes en fauteuil roulant. Ayant obtenu un visa des États-Unis pour prendre part à une compétition en Pennsylvanie, ils en ont profité, il y a dix-sept mois, pour se réfugier au Canada. «Le simple fait d'avoir porté les couleurs nationales et d'avoir été commandités par la société pétrolière Sonatrach, un des piliers de l'économie algérienne, fait de nous des cibles de choix pour les extrémistes», explique l'un d'eux.

L'un d'eux raconte avoir été abordé près de chez lui, le 21 août 1997, par deux individus dont l'un, muni d'une arme à feu, a menacé de l'exécuter s'il continuait de représenter le gouvernement en tant qu'athlète.

À la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR), on a cependant jugé que «le demandeur n'a pas démontré d'une manière crédible et digne de foi une crainte bien fondée de persécution». «Le 21 août, dans la soirée, le demandeur atterri se confie à ses parents. La famille comprend dix membres dont plusieurs mineurs et le demandeur handicapé, mais les parents n'ont aucune solution à proposer et leur passivité relève de l'in vraisemblance», a-t-on donné entre autres comme raison.

La CISR s'étonne aussi de ce que le demandeur n'ait jamais demandé l'aide des autorités policières. «Cette explication démontre une crainte mitigée par rapport aux événements allégués.»

Après avoir épuisé tous leurs recours, ces deux Algériens craignent d'être renvoyés aux États-Unis et, de là, en Algérie.

Comme l'explique Richard Saint-Louis, directeur des communications au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, le Canada n'expulse pas les demandeurs du statut de réfugié en provenance du Rwanda, du Zaïre, du Burundi, de l'Algérie ou de l'Afghanistan, à deux exceptions près, «dans les cas criminels ou dans les cas où les individus sont passés par les États-Unis. En vertu d'accords de réciprocité, on est autorisé à les renvoyer aux États-Unis.»

Tout de même, précise encore M. Saint-Louis, les États-Unis sont aussi signataires de la Convention de Genève et ne devraient pas renvoyer d'Algériens dans leur pays d'origine.

Vérification faite auprès de Daniel Kane, porte-parole du service d'immigration américain, «ces cas sont détenus jusqu'à leur audition et ils doivent faire la preuve qu'ils sont en danger à cause de leur race, leur religion, leur nationalité ou leur opinion politique. Ils peuvent, le cas échéant, être renvoyés en Algérie.»

À la lumière des deux cas cités plus haut portés à son attention, Me Denis Girard, qui représente presque exclusivement des revendicateurs algériens du statut de réfugié, craint maintenant «que la ministre [Lucienne Robillard] commence à faire de façon indirecte ce qu'elle a promis de ne pas faire de façon directe». Il évoque aussi le cas, en 1998, d'un autre Algérien, El-Hadi Haddad, lui aussi expulsé aux États-Unis et qui, à son avis, aurait servi «de tremplin» à cette nouvelle pratique canadienne.

Les États-Unis d'abord

Or, explique Me Girard, presque tous les revendicateurs algériens arrivent par les États-Unis, le Canada n'étant pas très généreux de ses visas, ce que confirme M. Saint-Louis, du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration: «Les États-Unis sont plus souples au niveau de l'émission de visa que le Canada. Les gens sont donc nombreux à essayer d'entrer par les États-Unis.»

Au Centre social d'aide aux immigrants, qui aide quantité d'Algériens, sœur Denise Lainé soutient aussi que ceux-ci n'ont d'autre choix que de passer par les États-Unis d'abord. «Le gouvernement canadien ne donne pas de visa aux Algériens, sauf pour des cas très, très évidents de gens qui travaillent au gouvernement.»

Les États-Unis, débordés, ne peuvent maintenir tout le monde en détentement et les entendre. Plusieurs sont donc libérés et contribuent au melting pot anonyme. Et les Algériens, francophones, ont pour premier réflexe de revenir... au Canada!

Combien donc passent par les États-Unis et préteront flanc à un jeu de ping-pong? Personne, au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, ne détenait le chiffre d'arrivants algériens par les États-Unis.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Ces deux Algériens sont menacés d'être retournés dans leur pays.

Au Centre social d'aide aux immigrants, on craint que le Canada invoque de plus en plus le transit par les États-Unis pour expulser les Algériens. Simplement en janvier, le Centre social d'aide aux immigrants a été saisi des cas d'une trentaine de jeunes Algériens, qui, sur le point d'être forcés d'effectuer leur service militaire, sont arrivés à Montréal par la frontière américaine.

Autre mauvaise nouvelle pour les Algériens: après plusieurs départs à la retraite, la division «Evaluations du risque de retour» — étape nécessaire avant toute expulsion — forme maintenant une équipe complète, précise

le directeur Louis-Philippe Savard, à Citoyenneté et Immigration Canada. «Nous avons maintenant tout le personnel requis et nous aurons une plus grande capacité de traitement.»

Selon Amnistie Internationale, 3000 personnes ont disparu en Algérie depuis 1993 après avoir été arrêtées par les forces de sécurité. «Certains disparus sont morts là où ils étaient détenus au secret à la suite de tortures ou d'exécutions extra-judiciaires, mais beaucoup d'autres sont encore vivants», soutient Amnistie Internationale dans son rapport intitulé *Disparitions: le mur du silence se fissure*.

Injonction de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse

Quarante-trois lits temporaires devront être ouverts

Les Centres jeunesse demandent du financement supplémentaire

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Les Centres jeunesse de la Montérégie ont ouvert 43 lits temporaires pour se conformer à l'injonction de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse mais réclament un financement adéquat de Québec pour pouvoir répondre adéquatement, à l'avenir, aux jeunes dans le besoin.

Les Centres jeunesse de la Montérégie rétorquaient hier à l'injonction déposée à leur endroit, la semaine dernière en Cour supérieure, par la Commission des droits de la personne, réclamant la fermeture immédiate du Transit de Saint-Luc, un lieu d'hébergement temporaire où les conditions sont jugées insalubres et inacceptables pour des jeunes en difficulté.

Ce centre, destiné à abriter des jeunes pour au plus 24 heures, était devenu le lieu de débordement par excellence des centres montérégiens, pleins à craquer. À la suite d'une enquête menée l'automne dernier, la commission y décrit notamment le fait que plusieurs jeunes poireautent des semaines dans ces locaux désaffectés, en attente d'un refuge adéquat, privés de service social et d'accès aux études.

Hier, le directeur général des Centres jeunesse de la Montérégie, André Brunelle, et le directeur de la Protection de la jeunesse (DPJ), Jean-Pierre Hotte, ont rappelé que le centre de Saint-Luc, qu'ils considéraient eux aussi comme une mesure de dernier recours, était, dans les faits, fermé depuis le 25 février.

Histoire de se conformer à l'injonction, les centres jeunesse ouvriront plutôt 43 lits d'hébergement temporaires, dont sept à Chambly et 24 dans deux unités situées à Sherbrooke, grâce aux 580 000 \$ octroyés par la Régie régionale de la santé de la Montérégie. Ces mesures sont bien imparfaites, conviennent les responsables des centres jeunesse, mais elles reflètent le manque criant de ressources que vit la région montérégienne.

«On a le choix entre laisser une jeu-

ne fille qui s'adonne à la prostitution et à la drogue sur la rue où l'amener là. C'est mieux d'être dans ces mesures d'hébergement temporaires quelques jours. Nous n'avons pas vraiment le choix», a affirmé hier Jean-Pierre Hotte, qui affirme que la gestion des services ne doit pas être mise en doute.

Au grand bonheur des responsables de la Protection de la jeunesse, le coup de barre réclamé par la Commission des droits de la personne ramène donc sur la sellette le problème chronique de sous-financement des services destinés aux jeunes en Montérégie, récurrent depuis 20 ans.

Alors que, en moyenne, les régions du Québec disposent de 344 \$ par jeune, la Montérégie doit se débrouiller avec un budget de 211 \$ par personne pour dispenser des services aux enfants en danger et aux jeunes contrevenants. Les centres jeunesse montérégiens, qui disposent de 550 places permanentes d'hébergement pour les jeunes en difficulté, auraient besoin de 155 places supplémentaires. «Dans l'état actuel des choses, nous ne pouvons pas répondre adéquatement aux besoins exprimés, et des jeunes en souffrent», convie M. Brunelle.

Pour rejoindre la moyenne provinciale, le budget de 75 millions des Centres jeunesse de Montérégie devrait être relevé de 48 millions, estime ce dernier. Des solutions à l'engorgement des centres d'hébergement seront d'ailleurs proposées en avril prochain à la Régie de la santé. À ce titre, les responsables de la région se rapprochent à l'espoir semé récemment par le ministre délégué à la Santé, Gilles Baril, qui s'est engagé à améliorer le financement réservé aux services jeunesse dans les régions sous-financées.

Sans cela, on prévoit des problèmes à très court terme. Les mesures temporaires annoncées hier permettront tout au plus aux centres jeunesse de tenir encore trois mois. «Nous croyons pouvoir passer à travers le printemps avec cela», affirme le directeur général. Mais après, le même problème se présentera.»

Pour protester contre l'ingérence de Toronto et la mise à pied de deux réviseurs

Moyens de pression au Journal de Montréal

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Grosse surprise hier matin pour les lecteurs du *Journal de Montréal*: aucun article n'était signé. Par ce moyen de pression, les journalistes portaient ainsi sur la place publique les problèmes qu'ils commentent à vivre avec l'intégration du journal dans la nouvelle division de Sun Media.

«Ceux qui pensent que rien n'avait vraiment changé depuis la mort de Pierre Péladeau vont rapidement changer d'idée», confiait hier un journaliste.

Le refus des journalistes de signer leurs articles visait à protester contre l'abolition, par la direction du *Journal de Montréal*, de deux postes de réviseurs sur les six que comptait le quotidien. Une décision qui augmente la tâche de travail des autres réviseurs et qui multiplie les risques de fautes dans le journal.

C'est aussi une décision qui apparaît particulièrement symbolique et ironique, faisait valoir hier le Syndicat des travailleurs de l'information du

Journal de Montréal, alors que s'ouvre bientôt la Semaine internationale du français et de la francophonie.

Mais cette histoire est aussi le symbole d'un débat beaucoup plus vaste, alors que les artisans du *Journal de Montréal* ont l'impression que le français risque d'être dévalorisé dans l'entreprise, de plus en plus contrôlée depuis Toronto.

Une conséquence directe

Les événements d'hier sont d'ailleurs une conséquence directe de l'achat de Sun Media par Quebecor.

En décembre, Quebecor annonçait qu'il se portait acquéreur de la chaîne de journaux Sun pour la somme de 983 millions. Deux mois plus tard, Quebecor réorganisait sa structure: les publications de Quebecor sont maintenant dirigées de Toronto et la nouvelle entité, New Sun Media Corporation, abrite entre autres un Groupe de l'Est, où l'on retrouve quatre journaux, *Le Journal de Montréal*, *Le Journal de Québec*, *The Record de Sherbrooke* et *le Ottawa Sun*. Cette division est dirigée par

Pierre Francœur, éditeur du *Journal*. On compte aussi un Groupe de l'Ouest regroupant cinq quotidiens dont le *Toronto Sun*.

Le syndicat s'inquiète des effets que pourrait causer l'intégration du *Journal de Montréal* à Sun Media Corporation. Déjà, soutient le président du syndicat, André Dalcourt, la direction de Toronto exige des rapports financiers écrits en anglais du service de la comptabilité du journal et envoie ses commentaires en anglais de Toronto.

Il est particulièrement ironique, que le journal André Dalcourt, que le *Journal de Montréal*, a permis la croissance de Quebecor dans les années 70 «grâce à ses profits faramineux», dit-il, doit maintenant payer pour permettre à Quebecor d'absorber Sun

Media, dans une structure où justement le leadership du *Journal de Montréal* est placé sous la coupe de Toronto.

Le syndicat exige la réintégration des deux réviseurs mis à pied. Hier on ne prévoyait pas de continuer la grève des signatures cette semaine. «Nous voulions alerter la population sur ce qui se passe chez nous», de dire André Dalcourt.

À noter que, pour financer l'achat de Sun, Quebecor annonçait au début de mars la suppression de 180 emplois et, au journal, en plus des deux réviseurs, on a supprimé les postes de six cadres dans des services autres que celui de la rédaction.

D'autres moyens de pression sont-ils prévus? «Oui», répond André Dalcourt, sans aucune hésitation.

EN BREF

Manifestation de juifs orthodoxes

(Le Devoir) — Un millier de juifs appartenant à diverses congrégations orthodoxes ont manifesté au centre-ville de Montréal, hier à l'heure de pointe, contre le traitement réservé par l'État d'Israël à trois de leurs coreligionnaires. Les trois hommes, arrêtés par la police lors d'une manifestation dans un quartier orthodoxe de Jérusalem, sont en prison depuis plus de trois

mois. «Le traitement réservé aux orthodoxes en Israël est en train de devenir pire que partout ailleurs», expliquait André Pollack, un des participants à la manifestation. D'autres manifestations semblables, a-t-il ajouté, ont eu lieu au cours des derniers jours dans plusieurs villes, dont New York et Bruxelles. Les manifestants montréalais sont partis de l'angle des rues De Bleury et Sherbrooke pour se diriger vers le consulat d'Israël, coin Peel et René-Lévesque, en distribuant des tracts aux passants et aux automobilistes.



Gérard BUZAGLO

Essentiel mathématique 216

Un compendium fort utile.

cahier 192 pages - 13,95 \$
corrigé 192 pages - 41,95 \$LIDEC inc.
(514) 843-5991

En vente dans toutes les librairies

MA DIVINE CLÉMENTINE

BOUTIQUE Enfants Deslongchamps

Vêtements pour enfants 0-18 ans
Vêtements de maternité

1007, RUE LAURIER OUEST, OUTREMONT
TÉL.: 274-2442

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Scène internationale

Le Québec doit agir sous le parapluie canadien, dit Chrétien

MANON CORNELIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le Québec peut défendre sa culture sur la scène internationale, mais au delà du cadre de la Francophonie, il doit le faire sous le parapluie canadien, estime le premier ministre Jean Chrétien.

«A plusieurs reprises, la ministre [de la Culture] du Québec a pu faire des présentations en son nom à l'UNESCO. Par contre, elle doit le faire comme ministre du Québec, partie de la délégation du pays souverain qu'est le Canada», a déclaré le premier ministre hier aux Communautés.

«Cela fonctionne ainsi sur le plan international. On favorise l'expression des Québécois partout. Nous le faisons dans la Francophonie. Mais il faut que tout le monde reconnaisse que lorsqu'on est à l'étranger, en dehors des programmes de la Francophonie, c'est le Canada qui parle et qui donne la parole, aussi bien au Québec qu'au Nouveau-Brunswick», a-t-il poursuivi.

Les diverses déclarations qu'ont faites le premier ministre Lucien Bouchard et la ministre des Relations internationales Louise Beaudoin dans le cadre de leur voyage en Catalogne et en France ont poussé Jean Chrétien à réitérer la politique de son gouvernement en matière de représentation internationale des provinces.

Diversité culturelle ou pas, Ottawa refuse de céder du terrain et d'accepter, comme le suggère M. Bouchard, que le Québec parle de sa propre voix à l'UNESCO. Pour la deuxième journée consécutive, M. Chrétien a défendu la capacité du fédéral de défendre et de promouvoir la culture francophone sur la scène internationale. Il n'a pas manqué de citer le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Camille Thériault, qui était à Paris, lui aussi, et qui s'est dit satisfait du travail d'Ottawa dans ce domaine.

Jean Chrétien jubilait hier, disant qu'il avait été «très content» de l'entendre. Ce qu'il ne comprend pas, cependant, c'est que le gouvernement québécois puisse être «offensé» à l'idée d'avoir à faire partie d'une délégation canadienne au point de refuser de «s'asseoir aux côtés d'un diplomate canadien à une assemblée qui représente les pays souverains».

«Ils veulent se comporter comme un pays souverain, mais cela fait deux fois que les gens du Québec disent qu'ils veulent demeurer citoyens du Canada, un pays à deux langues officielles», a-t-il ajouté en réponse aux questions du Bloc.

La position du gouvernement libéral est catégorique. Le Québec peut se faire entendre sur la scène internationale mais pas agir d'une manière pouvant être assimilée à celle d'un pays indépendant, qu'il soit question de culture ou pas. Le gouvernement Chrétien tient tellement à faire comprendre ce principe qu'il a boudé une rencontre sur la diversité culturelle organisée par la France et où le Québec avait été invité sans consultation et accord préalables du fédéral.

EN BREF

Québec verse 1,3 million à des personnes inaptes

Québec (PC) — Le gouvernement versera 1,3 million de dollars au patrimoine aux personnes inaptes sous curatelle publique ayant subi des pertes financières, a indiqué le ministre des Relations avec les citoyens, Robert Perreault. Le gouvernement paiera un peu plus d'un million de dollars en arrérages divers et 300 000 \$ d'intérêts à un millier de personnes dont les ressources financières devaient être gérées par le Curateur public.

S.V.P. Assurez-vous de recycler ce papier journal.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

L'Office de la langue française récompense la FTQ

LE DEVOIR

La Fédération des travailleurs du Québec a mieux fait que toutes les organisations patronales et syndicales pour la francisation des milieux de travail. Un exploit reconnu et récompensé.

L'Office de la langue française a remis hier un prix Mérite à la FTQ ainsi qu'une mention spéciale à l'un de ses syndicats pour les efforts soutenus qu'ils ont consacrés à la francisation des milieux de travail.

Mais, bon prince, le secrétaire général de la FTQ, René Roy, n'a pas voulu en donner tout le crédit à la centrale. «Ce sont les travailleurs qui sont les véritables gardiens du français au travail».

Dans ce cas-ci, le prix Mérite décerné par l'OLF vise à récompenser plus particulièrement le travail de la table sectorielle des syndicats de la FTQ du domaine de l'aéronautique et de l'aérospatiale. Depuis 1990, le service de francisation de la centrale réunit régulièrement les

membres syndicaux des comités de francisation de dix grandes entreprises du secteur afin de coordonner les efforts de promotion du français.

Il s'agit de dix grandes entreprises qui emploient en tout près de 25 000 travailleurs: Canadair-Bombardier, Pratt et Whitney, Air Canada, Spar Aérospatiale, CAE, Rolls-Royce, Marconi, Allied Signal, Lucas et Robert Mitchell.

Les syndicats de la FTQ qui y sont représentés sont les machinistes (AIMTA), les travailleurs de l'auto et de l'aérospatiale (TCA), le Syndicat des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) et le Syndicat des métaux.

L'Office de la langue française a également attribué une mention spéciale à la section locale 1244 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ), qui représente le personnel de soutien de l'Université de Montréal. Ce syndicat a négocié la formation d'un comité institutionnel portant sur l'analyse de la situation du français en vue de l'adoption d'une politique linguistique à l'université.

LES ÉLECTEURS

SUITE DE LA PAGE 1

nier. Adoptée en octobre dernier, la loi 450 répondait surtout à un jugement de la Cour suprême sur le financement des tiers partis en campagne électorale ou référendaire.

Le premier ministre Bouchard et le ministre Chevrette croient que des événements qui se sont produits durant la dernière campagne ont démontré l'importance de l'identification de l'électeur. Des reportages télévisés ont en effet dévoilé des irrégularités dans la circonscription d'Anjou, en plus de démontrer qu'il était possible pour une même personne de voter plusieurs fois.

«Il y en a, dans des Clubs Price, qui sont obligés de montrer une carte avec photo. Tu ne peux pas avoir, dans certains clubs vidéo, quelque cassette que ce soit si tu ne montres pas une carte avec photo. Et pour le droit aussi fondamental que le droit de voter, de décider de son avenir, de s'élire un gouvernement, il n'y avait pas d'identification. [...] Je ne vois pas en quoi on brime les droits d'un individu en l'obligeant à identifier sa figure par rapport à son adresse», a fait valoir M. Chevrette hier en conférence de presse.

Dorénavant, l'électeur devra montrer, au moment de voter, l'une des cartes suivantes: assurance-maladie, permis de conduire ou probatoire, passeport canadien ou autre document délivré par le gouvernement à cet effet. En l'absence d'une telle carte, l'électeur pourra voter s'il est assermenté et accompagné d'une personne assermentée qui possède l'une des cartes mentionnées.

Toutefois, les personnes de 75 ans et plus ainsi que les membres des communautés autochtones qui n'ont pas de carte avec photo pourront être soustraites de cette obligation. Un règlement sera adopté à cet effet par le Comité consultatif du Directeur général des élections, un groupe de travail institué en vertu de la Loi électorale.

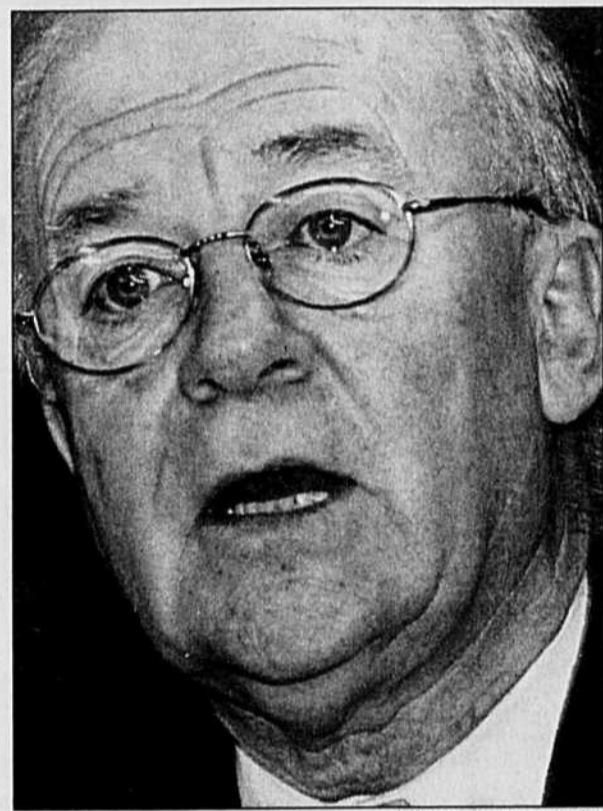
Dans un objectif de protection de la vie privée, la loi indique également qu'un travailleur d'élection qui note ou recueille un renseignement inscrit sur une carte présentée au moment de voter est passible d'une amende allant de 500 à 2000 \$.

L'opposition réagit

Mais, se demande l'opposition, libéraux et adéquistes, alors qu'aucun scrutin n'est actuellement en vue, où est l'urgence d'agir? Pourquoi légiférer dès maintenant sur l'identification de l'électeur alors que plusieurs aspects de la Loi électorale doivent être corrigés?

Le député libéral de Westmount-Saint-Louis, Jacques Chagnon, qualifie «d'approche Gestapo» la mécanique complexe qui régira l'identification d'un électeur qui n'a pas en sa possession de carte d'identité au moment de voter. Il se dit en faveur de l'identification de l'électeur mais contre l'empressement d'agir du gouvernement.

M. Chagnon voudrait surtout que Québec procède à une «réforme globale» de la loi, où il serait question de la confection de la liste électorale permanente de même que du mode de scrutin, notamment pour les personnes à mo-



RENÉ. MATHIEU LE DEVOIR

Guy Chevrette

bilité réduite et les autochtones. «On doit inviter le ministre à engraisser son projet de loi», conclut-il.

Même son de cloche chez le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, qui dénonce lui aussi «l'empressement suspect du gouvernement». Il rappelle que son parti a récemment eu gain de cause en Cour supérieure. Un jugement du mois de décembre invalidait les dispositions de la loi électorale qui défavorisaient l'ADQ mais favorisaient le PQ et le PLQ en permettant des avances de fonds aux candidats de ces deux partis.

Selon M. Dumont, le gouvernement Bouchard veut surtout régler les problèmes électoraux du Parti québécois en procédant à une «réforme de l'organisation électorale» plutôt qu'à une véritable refonte de la Loi électorale.

À ces critiques, le ministre Chevrette répond qu'il entend procéder rapidement à une révision de l'ensemble de la Loi électorale, notamment dans le cas de la liste permanente des électeurs. Au sein d'un deuxième projet de loi, M. Chevrette dit vouloir présenter lui-même une dizaine d'amendements à la Loi électorale qui tiendront compte, entre autres, du décès d'un candidat à une élection et d'une décision de retrait d'un candidat lorsqu'une campagne électorale est déjà en cours.

LES FRANÇAIS

SUITE DE LA PAGE 1

Québécois ne se percevaient pas à l'époque, pas plus qu'aujourd'hui, comme parlant un français créolisé», a-t-il répliqué.

«Les gens n'auraient pas apprécié se faire dire par le général qu'ils ne parlaient pas un français international parce que, dans plusieurs régions du Québec, les gens pensent encore qu'ils parlent un français, oui très ancien, mais davantage fidèle au français qui leur a été laissé par les Français quand ils ont quitté le Canada.»

Joint après l'entrevue, Alain Peyrefitte a reconnu qu'il avait peut-être eu tort d'utiliser un mot qui peut être mal perçu. Sous l'influence de l'anglais et à cause de l'isolement, a-t-il dit, «la langue de la population non instruite était en train de se déstructurer et de s'éloigner du français international». Alain Peyrefitte ne met pas en cause l'héritage linguistique préservé dans de nombreuses régions. Mais, a-t-il dit, «il s'agissait d'éviter que le Québec, reformé sur lui-même et sans contacts avec l'extérieur, ne suive un chemin qui le mette à l'écart du français international».

Des clichés plein la tête

L'animateur de France Inter Jean-Luc Hees, qui interrogeait Lucien Bouchard en fin de journée, a abordé la question de front: «Nous avons des clichés plein la tête... De beaux clichés d'ailleurs!» En admettant que ce soit nécessaire, le Printemps du Québec les fera-t-il disparaître? «Nous nous présentons aux Français en leur demandant de faire une mise à jour», a-t-il le premier ministre.

«Je suis convaincu que quand on fera le bilan [...], on verra qu'on a fait un pas de géant dans le domaine de la visibilité et de la perception. [...] Je sou-

haiterais que l'image du Québec en France soit changée, qu'on se dise que le Québec est une société originale qui vit en Amérique du Nord.»

Concrètement, l'inauguration de la veille, qui avait attiré quelques centaines de personnes dans une rame de métro aux couleurs du Québec, n'a été mentionnée que dans le quotidien conservateur Le Figaro. Les journaux télévisés, occupés aux scandales qui ébranlent l'Union européenne, sont aussi restés cois. Il faut dire que les médias se préparent à l'avalanche de

pages sur le Québec qui doit accompagner l'ouverture du Salon du livre aujourd'hui.

Le message de Lucien Bouchard n'a cependant pas échappé au magazine branché Les Inrockuptibles qui consacra sa une de la semaine dernière à Maurice G. Dantec. Réfugié dans la métropole québécoise, l'écrivain-culte (Babylon Blues, Gallimard) n'hésite pas à dire «que le salut culturel de la France viendra d'un endroit comme Montréal».

En attendant, dit-il, «l'herbe locale» est... «la meilleure du monde».

Québec attend une invitation d'Ottawa

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT
DU DEVOIR À PARIS

Le Québec attend une invitation d'Ottawa pour la rencontre des ministres de la Culture qui doit se tenir à Mexico en septembre prochain afin de discuter de la préservation des identités culturelles dans le cadre de la mondialisation.

La ministre des Relations internationales, Louise Beaudoin, n'attend qu'un mot de son homologue fédérale, Sheila Copps, pour participer à cette réunion informelle qui fait suite à celle tenue à Ottawa en juin dernier. «A condition, bien sûr, que j'aie le droit de parole!», a précisé la ministre.

On sait que Louise Beaudoin avait refusé de participer à cette première rencontre parce qu'Ottawa lui refusait le droit de s'exprimer au nom du gouvernement du Québec. La semaine

dernière, un incident semblable a refroidi les relations entre Ottawa et Paris. Cette fois, c'est Sheila Copps qui refusait de participer à une rencontre convoquée par la ministre française de la Culture, Catherine Trautmann, parce que son homologue québécoise, Agnès Maltais, y était.

Interrogé sur la protestation adressée par Ottawa à la France à la suite de cet incident, l'ancien ministre français de la Justice sous de Gaulle, Alain Peyrefitte, a jugé l'attitude française parfaitement normale. «Cela ne me choque pas du tout.»

Quant à la nécessité que la voix du Québec s'exprime dans les forums internationaux chaque fois qu'il est question de culture, il ajoute: «Cela me paraît tout à fait naturel et conforme à ce que doivent faire les dirigeants québécois qui ont en charge de permettre aux Québécois de vivre dans leur langue et leur culture. [...] C'est une conquête de la francophonie.»

PAQUETTE

SUITE DE LA PAGE 1

Pierre Paquette, que certains espéraient voir se présenter sous la bannière péquiste lors des dernières élections provinciales, a fait ses preuves dans les rangs souverainistes et est considéré comme un militant articulé.

Sa candidature, encouragée par M. Parizeau, renforce l'impression d'indépendance face au Parti québécois que semble vouloir imposer M. Duceppe depuis quelques mois. Gilles Duceppe rejette les allusions de dissension. Il préfère souligner le fait que les deux partis agissent dans deux arènes différentes. Pierre Paquette note, de son côté, que les deux partis sont «amis» et non en concurrence.

L'arrivée de M. Paquette ajoute aussi à la crédibilité du processus de réflexion que Gilles Duceppe a lancé, un fait qui n'a pas échappé au chef bloquiste. «Qu'il choisisse le Bloc est significatif de l'importance de notre parti. [...] Le Bloc a besoin d'un tel poste et a besoin d'une personne de l'envergure de Pierre Paquette», a-t-il dit.

Gilles Duceppe a d'ailleurs fait remarquer que M. Paquette aurait pu faire autre chose. Il a toutefois nié avoir créé un poste sur mesure pour l'ex-syndicaliste, qui a payé un prix financier pour se joindre au Bloc.

L'annonce en février de son implication lui a en effet coûté son poste d'animateur de l'émission Droit de parole. Il n'a pu finir la saison même si la coordination des chantiers du Bloc ne devait commencer qu'une fois son contrat terminé. Il nie que le poste de vice-président soit un pis-aller puisqu'il ne comptait pas retourner à l'écran et qu'il peut toujours réintégrer son poste de professeur d'économie au cégep Maisonneuve.

Le mouvement syndical aurait aussi pu le repêcher. Depuis que Gerald Larose a annoncé cette semaine qu'il quittait la présidence de la CSN, plusieurs personnes l'ont sollicité pour savoir s'il serait intéressé à remplacer M. Larose. Pierre Paquette n'y songe pas. «Je suis parti pour les mêmes raisons que lui, c'est-à-dire qu'à un moment donné, tu t'aperçois que tu as donné ce que tu avais à donner à un mouvement comme la CSN.»

La coordination des quatre chantiers de réflexion du Bloc, qu'il va entreprendre la semaine prochaine, répond davantage aux préoccupations qui l'ont poussé à quitter la centrale syndicale. M. Paquette avait entre autres indiqué cet été qu'il quittait la CSN parce qu'elle ne donnait plus l'importance qu'il souhaitait à la réflexion sur la souveraineté.

«Il est impératif qu'on utilise le temps qu'on a présentement, sans échéance électorale, sans débat constitutionnel majeur ou ciblé, pour réfléchir et donner davantage de cohérence à notre projet et au discours souverainistes», a-t-il répété hier. S'il a choisi le Bloc, a-t-il poursuivi, c'est entre autres parce qu'il connaît bien Gilles Duceppe, un ancien de la CSN. «C'est un environnement où je savais que j'aurais la marge de manœuvre dont j'ai besoin pour, justement, mener un débat ouvert, moderne. Je ne dis pas que ce ne serait pas le cas dans d'autres circonstances, mais là, j'en avais la garantie.»

Et qu'il obtienne ou non l'appui du conseil général pour la vice-présidence, il coordonnera les quatre chantiers de réflexion du Bloc. Il coprésidera lui-même, avec Dominique Olivier, celui sur la citoyenneté et l'élargissement de la pratique démocratique. Les trois autres groupes de travail se pencheront sur la mondialisation — sous la présidence de l'ancien premier ministre Jacques Parizeau —, sur la défense des intérêts du Québec et sur le partenariat.

Les groupes de travail doivent remettre un rapport préliminaire au conseil général d'avril. Des forums régionaux suivront avant le dépôt des rapports définitifs, le 20 juin prochain. Le vice-président supervisera ensuite la production d'un document de synthèse qui sera soumis aux membres en vue du congrès de l'an prochain.

M. Paquette voudrait que le groupe de travail sur le partenariat et, dans une moindre mesure, celui sur la mondialisation se rendent, en mai, à l'extérieur du Québec pour échanger avec des groupes canadiens-anglais sur la souveraineté.

LE QUÉBEC

SUITE LA PAGE 1

Patrimoine canadien, Sheila Copps. «En ce sens, le Québec ne peut être assimilé à la francophonie canadienne au même titre que les communautés francophones minoritaires ailleurs au Canada. C'est en regard de cette situation que votre gouvernement intervient auprès de ces communautés alors qu'au Québec, la promotion de la langue et de la culture d'expression française demeure la prérogative du gouvernement du Québec.»

En marge de la Journée internationale de la francophonie, la ministre Copps et la ministre de la Francophonie, Diane Marleau, seront décorées de l'Ordre de la Pléiade en reconnaissance de leurs efforts à promouvoir le fait français. Le juge de la Cour suprême du Canada, Michel Bastarache, aura droit aux mêmes honneurs. La Pléiade, ordre de la Francophonie et du dialogue des cultures, est destiné à reconnaître les mérites éminents des personnalités qui se sont distinguées en servant les idéaux de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française (AIPLF).

Ils seront tous trois décorés du grade de Commandeur de l'Ordre de la Pléiade, une décoration décernée par l'AIPLF, un organisme qui joue un rôle consultatif auprès de l'Organisation de la Francophonie.

Selon le président de la section canadienne de l'AIPLF, le député libéral de Pierrefonds-Dollard, Bernard Patry, «ça prouve indirectement le point d'Ottawa», c'est-à-dire que le fédéral peut défendre la langue française, contrairement à ce qu'on prétend à Québec.

Au Bloc québécois, le député de Richelieu, Louis Plamondon, a minimisé l'importance de ces prix. Il a préféré s'abstenir lorsqu'il a été question de la nomination de Mme Copps, sans toutefois «s'y opposer».

EN BREF

Axworthy promet que Pascal Hudon sera rapatrié

Ottawa (PC) — Le ministre fédéral des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, a indiqué hier que le gouvernement canadien demandera le rapatriement du jeune Pascal Hudon dès que le résultat de sa requête en appel sera connu au Mexique. Le jeune Québécois a été condamné à un an de prison et à 72 000 \$ d'amende après avoir été trouvé en possession de huit tablettes Maya, à Palenque, dans le Chiapas. Il est détenu depuis le début janvier et a cessé récemment une grève de la faim. A la Chambres des communes, le ministre Axworthy a promis qu'aussitôt que la cour d'appel sera prononcée sur le cas de Pascal Hudon, le gouvernement réclamera son rappel au pays en vertu des accords entre le Canada et le Mexique sur le transfert des prisonniers.

LE DEVOIR

LES SPORTS

OLYMPISME

Salt Lake City

Journée triste mais porteuse d'espoir

AGENCE FRANCE-PRESSE

Lausanne — Le Comité international olympique, avec un président conforté par un vote de confiance, veut tourner la page de la corruption et songer exclusivement à ses réformes de structures et de fonctionnement afin de restaurer son image et rassurer ses partenaires.

Le président Juan Antonio Samaranch a été littéralement plébiscité à bulletin secret par ses pairs (86 voix pour, 2 contre, 1 abstention, 1 bulletin nul) hier à Lausanne, dès l'ouverture de la session extraordinaire du CIO qui a ensuite exclu six de ses membres pour faits de corruption liés à la candidature de Salt Lake City pour les JO de l'hiver 2002.

«Le moment le plus douloureux et le plus triste de la session est maintenant derrière nous. Nous pouvons désormais nous concentrer sur l'avenir», a déclaré le Canadien Dick Pound, l'un des vice-présidents du CIO et patron de l'enquête qui a abouti aux six exclusions et à une dizaine d'avertissements qui ont été signifiés par lettre aux intéressés.

Les arguments des accusés, qui se sont défendus à huis clos durant vingt minutes chacun, n'ont guère convaincu la session qui a été particulièrement sévère envers le Congolais Jean-Claude Ganga (88 voix pour l'exclusion, deux contre) et le Soudanais Zein Abdin Gadir (86 voix pour, quatre contre). Tous les six ont écouté la sentence le visage triste. Le Samoan Paul Wallwork, qui a été sanctionné le moins sévèrement (67 voix pour, 19 contre, 2 nuls), n'a pas pu retenir ses larmes.

Le Chilien Sergio Santander a été exclu avec 76 voix pour, 12 contre, l'Équatorien Augustin Aroyo avec 72 voix pour, 16 contre, et le Malien Lamine Keita avec 72 voix pour, 16 contre et un bulletin nul.

Les membres du CIO s'avaient à la fois émus et rassurés. Emus et tristes d'avoir eu pour la première fois à infliger la sanction maximale à six de leurs collègues. Rassurés par le soutien massif apporté au président Samaranch qui a promis des réformes et assuré la survie du Mouvement olympique après l'une des crises les plus graves de son histoire.

«C'est une journée triste et pénible parce qu'on a exclu six d'entre nous, mais elle est aussi porteuse d'espoir, a confessé l'ancien champion de ski français Jean-Claude Killy, résumant bien le sentiment général. Porteuse d'espoir parce que notre président a promis des réformes et a été massivement soutenu. Il est le mieux placé pour amener le Mouvement olympique dans le troisième millénaire. On reste optimistes car les choses auraient pu mal tourner et l'olympisme serait en grande difficulté aujourd'hui», a-t-il dit.

Les membres du CIO se pencheront aujourd'hui sur une série de propositions exprimées dans son discours d'ouverture par le président Samaranch. On s'achemine vers la création d'un groupe d'étude, CIO 2000, qui va se livrer à un audit détaillé de l'institution.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Lausanne — Les 90 membres du CIO présents hier à la session du comité se sont aussi rassurés eux-mêmes en reconduisant leur chef à une écrasante majorité et en votant «avec tristesse» l'exclusion de six des leurs.

Ils ont approuvé l'exclusion définitive de six de leurs pairs convaincus de corruption dans le scandale lié à Salt Lake City qui a déjà mené à la démission de quatre autres membres, neuf autres ayant fait l'objet d'avertissements.

Les exclus sont l'Équatorien Augustin Aroyo, le Soudanais Zein Abdin Gadir, le Congolais Jean-Claude Ganga, le Malien Lamine Keita, le Chilien Sergio Santander et le Samoan Paul Wallwork.

Le Sénégalais Kéba Mbaye, un des quatre vice-présidents du CIO, a indiqué à l'AFP qu'il était «d'autant plus peiné par ces nécessaires exclusions qu'elles concernent quatre membres du continent africain».

C'est par contre «un grand succès» pour Juan Antonio Samaranch, s'est félicité le juge sénégalais membre du carré rapproché du président.

Un autre vice-président, le Hongrois Pal Schmitt, a poussé un soupir de soulagement en sortant de cette première journée de session: «J'espère que c'est la fin de l'histoire. Nous avons aujourd'hui accompli un premier pas, certes douloureux, pour restaurer la confiance et réformer l'organisation», a-t-il déclaré. Il a ajouté: «Nous avons entrepris de faire le ménage dans la maison et on a repris confiance.»

Une confiance retrouvée
Ce sentiment était dominant hier soir, et à l'évidence, cette rencontre, suivant celle de janvier sur le scandale de corruption, puis celle mou-



Une vue d'ensemble de la réunion extraordinaire du CIO, qui commençait hier à Lausanne.

vementée de février sur le dopage, a la société et avec ce que cette dernière attend en matière de direction du mouvement olympique.

En ce sens, la large majorité (86 voix pour et deux contre pour une abstention), obtenue par le président Samaranch lorsqu'il a demandé à bulletin secret la confiance, a été aussi interprétée comme une fa-

çon de se rassurer en ne fragilisant pas plus l'édifice.

Jean-Claude Killy, ancien triple médaillé olympique, a ainsi déclaré à l'AFP que «les choses auraient pu très mal tourner aujourd'hui et l'olympisme rentrer en grande difficulté».

«Il fallait passer par là, c'était inévitable», a pour sa part estimé l'ancien ministre français des Sports et médaillé olympique Guy Drut.

«Maintenant, nous avons la par-

tie la plus douloureuse et difficile de la session derrière nous, nous pouvons nous concentrer sur le futur», a déclaré le Canadien Dick Pound, qui a dirigé l'enquête sur Salt Lake City.

«Nous avons une épée de Damoclès sur la tête», a-t-il ajouté, un avis unanimement partagé par les membres du CIO, y compris les prétendants à une succession rapide qui avaient apparemment laissé leurs couteaux au vestiaire.

Les principaux points du discours de M. Samaranch

Lausanne (AFP) — Le président du Comité international olympique (CIO), Juan Antonio Samaranch, plébiscité hier par la session du CIO en obtenant la confiance par 86 voix contre 2, un bulletin blanc et une abstention, a évoqué les réformes à venir proposant notamment la création d'un groupe d'étude, CIO 2000.

Il a lu un texte de proposition de treize pages devant les 90 membres du CIO à l'ouverture de ces deux journées qui sont consacrées aux sanctions contre certains membres mais aussi à la mise en route de réformes.

M. Samaranch a proposé la création d'un groupe d'étude «chargé d'examiner les procédures et les structures et de recommander les changements jugés nécessaires à son organisation».

Cela, a-t-il expliqué, afin de nous permettre de repartir «sur des bases

beaucoup plus solides», en phase avec le groupe CIO 2000 serait composé, selon M. Samaranch, de «20 à 24 personnes, des membres du CIO et des personnalités de premier plan qui connaissent et comprennent le sport».

Il présentera un rapport préliminaire à la session de juin (prévue à Séoul) et un rapport final lors d'une session extraordinaire du CIO avant la fin de cette année.

Il incombera à CIO 2000 d'étudier le processus de sélection des villes hôtes et d'examiner et de réformer le processus de candidature en général.

Il devra aussi se pencher sur la composition actuelle, le mode d'élections, la limite d'âge, la structure de la commission exécutive, la provenance des membres et la limitation de durée des mandats.

Il examinera la distribution par le CIO de ses revenus «pour garantir que nous servons au mieux toutes les composantes du mouvement olympique».

Les autres mesures proposées par le président du CIO:

- éradiquer toute forme de comportement contraire à l'éthique et prononcer les exclusions demandés;
- accepter des dispositions spéciales pour la sélection de la ville hôte des Jeux d'hiver de 2006 «qui ne servira toutefois pas forcément de modèle pour l'élection de toutes les futures villes hôtes»;
- créer une commission d'éthique chargée de conseiller et de guider le CIO dans son fonctionnement et composé «en majorité de personnalités de premier plan, extérieures au CIO»;
- mieux communiquer, car le public connaît mal le travail du CIO;
- reprendre la publication d'états financiers contrôlés et la publication d'un rapport d'activité sur une base

biannuelle, à la fin de chaque cycle des Jeux.

M. Samaranch a également abordé les manquements à l'éthique dans le cadre de la corruption qui a entouré l'attribution des Jeux de 2002 à Salt Lake City: «Personne ne pensait que certains de nos membres agiraient d'une manière qui jetterait finalement le discrédit sur le CIO et le précipiterait dans une crise qui a failli détruire la crédibilité et la réputation de tous ses membres et de l'organisation. Il est vital que vous compreniez bien l'ampleur de cette crise», a-t-il déclaré à la tribune.

Il a aussi évoqué le rôle de la presse, estimant que l'on a assisté «à un incendie qui a embrasé les médias du monde entier pour se répercuter ensuite sur la manière dont le monde en général a perçu l'affaire».

«Les villes candidates qui ont pu agir de manière inappropriée sont de l'histoire ancienne; aujourd'hui, c'est le CIO qu'on accuse», a-t-il souligné.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Mardi
Dallas 2 Pittsburgh 2
St. Louis 5 Philadelphie 2
Calgary 4 Nashville 2

Mercredi
Dallas 1 à Washington 2
Pittsburgh 2 à Tampa Bay 0
Boston 4 à Toronto 1
Phoenix 4 à Detroit 3
Calgary à Chicago
New Jersey à Edmonton
Ottawa à Anaheim
Floride à San Jose

Jeudi
Nashville à Montréal, 19h.
Phoenix à St. Louis, 20h.
Caroline au Colorado, 21h.
Anaheim à Los Angeles, 22h30.

Vendredi
Detroit à Tampa Bay, 19h05.
Buffalo à Rangers, 19h30.
Ottawa à Dallas, 20h30.
Islanders à Vancouver, 22h.

Samedi
San Jose à Boston, 13h30.
Nashville à Pittsburgh, 13h30.
Chicago au Colorado, 15h.
New Jersey à Toronto, 19h.
Washington à Montréal, 19h.
Ottawa à St. Louis, 20h.
Vancouver à Edmonton, 22h.
Floride à Los Angeles, 22h30.

Dimanche
Islanders à Calgary, 14h.
Pittsburgh à Rangers, 15h.
Detroit à Philadelphie, 15h.
Colorado à Chicago, 15h.
Boston à Washington, 19h.
Caroline à Dallas, 20h.
Los Angeles à Phoenix, 20h.
Floride à Anaheim, 20h.

CONFÉRENCE DE L'EST

Section Nord-Est

	PJ	G	P	N	BP	BC	P
Ottawa	66	38	20	8	196	141	84
Toronto	68	37	26	5	213	195	79
Buffalo	67	31	23	13	177	150	75
Boston	67	30	27	10	175	156	70
Montréal	67	27	31	9	160	175	63

Section Atlantique

New Jersey	66	37	21	8	196	165	82
Pittsburgh	67	35	22	10	207	179	80
Philadelphie	69	30	22	17	200	167	77
N.Y. Rangers	68	29	30	9	189	188	67
N.Y. Islanders	69	19	41	9	158	206	47

Section Sud-Est

Caroline	68	30	24	14	177	167	74
Floride	66	25	24	16	168	173	67
Washington	68	28	34	6	177	180	62
Tampa Bay	67	16	46	5	142	241	37

CONFÉRENCE DE L'OUEST

Section Centrale

Detroit	68	33	29	6	199	174	72
St. Louis	67	29	28	10	193	178	68
Nashville	68	24	38	6	163	221	54
Chicago	68	20	39	9	155	211	49

Section Nord-Ouest

Colorado	67	34	25	8	186	167	76
Calgary	68	26	32	10	183	193	62
Edmonton	67	25	32	10	187	184	60
Vancouver	68	20	37	11	163	209	51

Section Pacifique

Dallas	67	42	13	12	196	134	96
Phoenix	68	33	24	11	169	164	77
Anaheim	67	30	27	10	176	163	70
San Jose	67	25	28	14	151	156	64
Los Angeles	67	26	36	5	156	175	57

Les meneurs

	B	P	Pts
Jagr, Pit	32	70	104
Lindros, Phi	38	51	89
Selanne, Ana	37	46	83
Kariya, Ana	29	52	81
LeClair, Phi	28	42	80
Forsberg, Col	22	58	80
Yashin, Ott	38	40	78
Modano, Dal	30	43	73
Straka, Pit	35	37	72
Demitra, STL	31	41	72
Sakic, Col	32	39	71
Fleury, Col	31	39	70
Sundin, Tor	24	44	68
Khrstich, Bos	26	37	63
Robitaille, LA	31	31	62
Yzerman, Det	26	35	61
Roenick, Phi	21	40	61
Brind'Amour, Phi	20	41	61
Rucchin, Ana	23	37	60
Allison, Bos	20	40	60

Le Canadien sera-t-il prêt?

Le Tricolore joue ce soir contre les Predators de Nashville; «On doit les prendre au sérieux», clame Vigneault

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Les rumeurs

Vigneault a lancé une petite pointe aux journalistes qui entretiennent les rumeurs d'échange, mais il a aussi lancé un message à ses joueurs.

«J'entends souvent les joueurs dire qu'ils n'ont aucun contrôle sur les échanges, mais ils en ont peut-être plus qu'ils pensent.» Quand ils performent à la hauteur de leur potentiel, a expliqué Vigneault, ils ont moins de chance d'être échangés.

«Cela dit, a poursuivi l'entraîneur, je ne suis pas là pour commenter les rumeurs d'échange.»

Ces rumeurs, avaient-ils dit plus tôt, «vont toujours faire partie de ce métier-là», et les joueurs doivent être capables de s'y faire: «Il y a plus de rumeurs que jamais au sujet de Vincent Damphousse et il a joué sa meilleure partie», a donné comme exemple Vigneault.

Repos profitable

Celui-ci estime qu'il n'aura pas eu de difficulté à «garder le focus» pendant cette longue période sans match à l'approche de la date limite des échanges, le 23 mars.

«Nous avons eu une journée de repos complet dimanche et seulement quelques joueurs ont patiné lundi. Puis

nous avons eu deux bons entraînements aujourd'hui et hier.

«Ce congé est arrivé à point, alors que nous aurons à disputer quatre matchs en six soirs.» C'est la semaine prochaine, alors que le Canadien aura aussi à livrer trois matchs en quatre soirs dans l'Ouest du pays.

Entre-temps, après les Predators ce soir, il aura accueilli Washington samedi et San José lundi.

Vigneault s'est aussi réjoui de ce que cette période de repos ait aidé Benoît Brunet et Martin Rucinsky à revenir en santé (Shayne Corson, lui, demeure un cas incertain pour ce soir).

L'entraîneur rêve toujours d'une place dans les séries: «Depuis le 26 décembre, on a la troisième meilleure fiche de notre conférence. On doit faire quelque chose de bien et si on continue de la sorte...»

Vigneault s'encourage aussi en pensant aux Flames de Calgary: «Il y a sept ou huit semaines, on les considérait hors des séries. Ils ont échangé leur meilleur joueur [Theoren Fleury, un peu comme le Canadien l'a fait avec Mark Recchi] et ils ont gagné cinq matchs de suite sur la route. C'est un jeu d'équipe... Nous avons un gros défi à relever. Des joueurs ont un nouveau rôle, un rôle plus important...»

Vladimir Malakhov était de retour à l'entraînement après s'être fait enlever une dent de sagesse dimanche. Craig Rivet, qui souffre d'une blessure mineure à l'aine, n'a pas chaussé les patins et représente un autre cas incertain. Les deux premiers trios à l'entraînement étaient composés ainsi: Savage-Koivu-Zubrus et Rucinsky-Damphousse-Brunet.

Stéphane Quintal, qui devait se renseigner sur les démêlés de l'Association des joueurs avec Revenue Canada et «revenir là-dessus», a préféré ne pas rencontrer les journalistes hier.

Brian Savage disputera ce soir son 300^e match en saison régulière dans la LNH, tous avec le Canadien.

Sébastien Bordeleau n'est pas spécialement excité de revenir à son ancien domicile. «Le feeling était plus fort pour le match à Nashville. C'était la première fois que je revoyais l'organisation et mes anciens coéquipiers, et j'étais un peu nerveux. Mais là, c'est le fun de revenir en ville. Mon père [Paulin] m'a toujours dit de demeurer «égal», de ne pas être trop haut quand les choses vont bien, ni trop bas quand elles vont mal.»

BASEBALL

Les Jays congédient Tim Johnson; Fregosi à la barre

PRESSE CANADIENNE

Dunedin — Les Blue Jays de Toronto ont congédié, hier, le gérant Tim Johnson qu'ils ont immédiatement remplacé par Jim Fregosi. Cette décision des Blue Jays s'explique par la controverse ayant entouré le passé militaire de Johnson.

Le directeur général des Blue Jays, Gord Ash, avait refusé de congédier Johnson à la fin de la saison 1998 après que celui-ci eut avoué avoir menti sur son passé militaire.

«Il ne sert à rien de continuer à livrer une bataille que vous ne pouvez gagner», a déclaré Ash pour expliquer sa décision de congédier Johnson.

Fregosi a conclu une entente de deux ans. Les Blue Jays présentent un dossier de 3-12 en matchs préparatoires. Ash a tenu à préciser que le rendement de l'équipe n'avait rien à voir dans sa décision.

«Par contre, nous n'avons pas joué du baseball très inspiré jusqu'ici. J'avoue que cela m'inquiétait.» Johnson, un ancien Marine, avait

été préféré à Fregosi et Davey Johnson pour succéder à Cito Gaston en 1998. Les Jays, après un début difficile, ont terminé l'année au troisième rang dans l'Est avec un dossier de 88-74. Mais une controverse a vu le jour durant la dernière semaine de la saison. Il fut alors démontré que Johnson avait raconté des histoires fictives au sujet de sa participation à la guerre du Vietnam. Un conflit avec l'instructeur des lanceurs Mel Queen a alors éclaté.

Johnson, qui aura 50 ans en juillet, était un Marine ayant enseigné à de jeunes recrues. Mais il n'a jamais lui-même pris part aux combats au Vietnam. D'autres mensonges ont été relevés dans sa biographie. Johnson a ainsi prétendu avoir été un «all-Américain» au basket au niveau secondaire, ce qui lui avait valu une bourse d'études à UCLA. Rien de tout cela n'est vrai.

Il a par la suite offert ses excuses. Mais la controverse lui a colé à la peau, ce qui a mené à son congédiement.

• CULTURE •

DANSE

Une femme et son péché

LES SŒURS PASOLINI

Chorégraphie : Paula de Vasconcelos
Les oiseaux ne veulent plus parler
Chorégraphie : Wajdi Mouawad
Côté cœur, côté jardin
Chorégraphie : José Navas
Interprètes : Annik Hamel, Éric Bernier et Anne Le Beau
À l'Agora de la danse, jusqu'au 27 mars à 20h

ANDRÉE MARTIN

L'ambiance est magique, et les pièces, signées par trois créateurs d'une étonnante inventivité, surprennent par leur originalité et leur humour. Intitulée *C'est l'histoire d'une femme*, cette soirée concoctée par Annik Hamel et produite par Danse-Cité nous amène dans des zones d'expression et de mouvements peu explorées dans la chorégraphie québécoise en général. C'est là l'intérêt et le plaisir de ce spectacle taillé sur mesure pour Hamel, qui livre ici une performance solide et éclairée. Avec deux metteurs en scène, et un chorégraphe comme José Navas, on pouvait (et il fallait) s'attendre à tout.



Annik Hamel

fait surgir un sentiment partagé entre la joie innocente et la tristesse.

Glissant sans interruption dans l'univers singulier de Wajdi Mouawad, la danse passe ici du rêve à la réalité. *Les oiseaux ne veulent plus parler* présente ici un monde aussi physique que théâtral, où le pathétique côtoie sans cesse l'archaïque. Il y a quelque chose d'étrange et d'indéfinissable dans cette première œuvre pour danseurs de Mouawad. Les gestes y sont bruts, les personnages entre l'humain et l'animal, et leurs désirs peuplés d'incapacités à dire et à faire. La souffrance silencieuse dont ils semblent être les dépositaires leur donne des allures pathétiques et leur confère, sans qu'on ne sache trop ni comment ni pourquoi, une intensité et une authenticité particulières.

L'œuvre de José Navas, *Côté cœur, côté jardin*, s'installe incontestablement comme la plus inusitée et la plus surprenante des trois. On connaît le goût du chorégraphe pour les situations déséquilibrées et ses choix souvent déroutants. Avec Annik Hamel comme complice, il persiste avec un solo qui n'a rien à voir avec rien. Habillé d'un costume composé de fausse pelouse et de boutons de fleurs multicolores, le personnage apparaît comme une femme aux prises avec sa propre nervosité. Répétant constamment les mêmes gestes vifs et incongrus — elle se tape le visage, la poitrine, les jambes, etc. — et récitant un discours incohérent, cette hystérique au visage d'ange devient de plus en plus comique à force de mots et de mouvements débballés à toute vitesse. Se plaisant à fureter du côté de l'extrême, Navas a ajouté à ce concert de gestes et de paroles, une danse fluide et découpée qui gravite autour d'une répétition continue d'un même patron chorégraphique. Obsessif et poignant.

Paroles de mime

GUYLAINE MASSOUTRE

La semaine d'hommage à Étienne Decroux bat son plein. Le maître aurait eu 100 ans. *J'ai été éblouie d'abord, et rapidement pétrifiée*, explique Corinne Soum, son élève, sa disciple puis son assistante. *Je l'ai rejeté puis redécouvert, à l'intérieur de son école, sans interruption jusqu'à aujourd'hui.* C'est une affaire de passion, et ils sont réunis, ceux qui l'ont yécue, pour en témoigner. Jean Asselin, directeur de l'École de mime de Montréal et de la compagnie Omnibus, est convaincu qu'Étienne Decroux est toujours vivant: «Parole sur le mime, le livre de Decroux, m'a littéralement vitriolé», s'exclame-t-il, enthousiaste, comme si les années n'avaient aucune prise.

Pourtant, si celui que l'on fête cette semaine dans la bonne humeur au 3673 de la rue Saint-Dominique a créé environ 80 pièces, il n'y en a guère qu'une vingtaine qui sont toujours jouées et enseignées. C'est déjà bien, répondent ceux qui savent que le répertoire d'un artiste de la scène disparaît ordinairement avec lui.

Étonnantes, ces retrouvailles de comédiens — pour lesquels Decroux a souvent créé une ou plusieurs pièces — permettent de réfléchir: en quoi ces praticiens du mime, artistes ou enseignants, sont-ils fidèles au maître? Tous ont créé leur propre répertoire. «Decroux était une philosophie, un projet de vie beaucoup plus qu'une simple technique», résume Dulcinée Langfelder, qui présentait récemment, à l'Agora de la danse, *Victoria*, une belle pièce métissée de mime, de danse et de théâtre.

Qu'il s'agisse de Corinne Soum et Steven Wasson, qui dirigent l'École de mime corporel dramatique de Londres, de Thomas Leabhart, qui enseigne Decroux en Californie, ou de George Molnar, présent dans les dernières productions de Carbone 14, tous affirment unanimement leur dette artistique envers la formation decrouzienne. «Travailler avec Decroux, c'était accepter une sorte de sacrifice nécessaire pour se dépasser; il faut savoir s'abandonner à ce rapport intime tout en gardant son intégrité», explique Jocelyne Montpetit, qui a saisi auprès de lui ce fil rouge vers d'autres maîtres, au Japon, pour trouver sa propre voie.

Les conférences et rencontres des *Voies du mime* ont le mérite de faire le point sur cet art de la scène figuratif, qui fait partie de la grande famille théâtrale mais qu'on confond souvent, parce que les comédiens ne parlent pas, avec la danse. «Mimer nécessite une conscience aiguë de toutes ses facultés, pas le vide. On voit, on respire, on peut toucher, se déplacer, parler même, mais en portant une charge électrique à l'intérieur. Cette immobilité active débouche sur quelque chose», décrit Corinne Soum. Pour elle, jouer Decroux relève encore d'un défi physique très grand, sans que le corps se force à des postures tourmentées.

Le théâtre du geste

Le mime, au visage anonyme, décompose le corps en anneaux à partir desquels il construit sa fluidité. «Le mime est une activité d'analyse, hyperréaliste», analyse Aline Gélinas, tandis que la danse est une activité de synthèse, toute dans la dépense physique. Moins abstrait que la danse, il crée un monde d'images qui lui permet de s'intégrer à des pièces à texte comme d'absorber dans son répertoire certaines autres techniques. «C'est une question de dosage», affirme Peter Bu, un critique français d'origine tchèque, très



Carlos Sanchez et Jocelyne Montpetit dans *La Ligne invisible*

au fait des arts de la scène et de la rue, qui s'interroge sur le caractère hybride et pluridisciplinaire de nombreuses productions, qui n'en sont pas moins de qualité sans pour autant être pures.

À la question: «Y a-t-il une orthodoxie à l'enseignement de Decroux?», Steven Wasson donne sa devise: «Fidèle et libre à la fois», opposant le mime Marceau, un monument grandiose du mime, et l'esprit de Decroux, en constante évolution. Manifestement, les émules ont pris du large pour mimer l'état de leur monde. Mais la grammaire decrouzienne demeure à leurs yeux, et souvent aux nôtres, i.e. ceux des spectateurs, le meilleur langage pour libérer de la masse organique les sensations qui cherchent le chemin du théâtre gestuel.

Pour mieux comprendre cette virtuosité, on peut assister aujourd'hui, de 13h30 à 16h30, à la conférence de Jean-René Dufour sur l'histoire du mime et au débat qu'anime Philip Wickham sur les spectacles présentés cette semaine, ou, demain, à «l'intégration du mime au jeu de l'acteur», conférence de Francine Alepin qui sera suivie d'une projection d'extraits d'*Henri IV*, avec Robert Gravel, de *Célestine* et du *Précepteur* d'Omnibus. Et la soirée d'hommage sur scène réunira tout ce beau monde, experts de gestes décomposés à l'extrême, à L'Espace Libre samedi à 20h. Renseignements: 843-3009.

EN BREF

L'influence de Hitchcock

(AP) — Le Musée d'art moderne d'Oxford organise une exposition décortiquant l'influence qu'a exercée l'œuvre du cinéaste Alfred Hitchcock sur l'art contemporain. «Bien que certains cinéastes comme Michelangelo Antonioni, Douglas Sirk, John Ford et Federico Fellini aient déjà influencé les artistes, M. Hitchcock est souvent décrit comme étant le plus marquant», a indiqué la direction du musée. Le musée a donc commandé et retenu les œuvres de 12 artistes — dont le cinéaste Atom Egoyan et l'artiste Stan Douglas — qui s'inspirent de thèmes exploités dans ses films par le maître du suspense. Le produit final se présente sous forme d'extraits cinématographiques, de photos, de diapositives et de réalisations sonores. L'exposition *Notorious* débutera en juillet et partira ensuite en tournée, avec des escales possibles en Australie, au Japon et en Suède.

Héritiers de Buddy malheureux

Lubbock, Texas (AP) — Des proches du regretté Buddy Holly poursuivent en dommages la maison MCA Records pour avoir retenu des droits d'auteur, falsifié des contrats et produit des disques sans autorisation. «C'est immoral de voler un mort et, malheureusement, ça se produit dans cette industrie», a déclaré Kevin Glasheen, avocat de sa veuve Maria, de ses frères Larry et Travis Holley, de sa sœur Pat Holley. Mort dans un accident d'avion il y a 40 ans, Buddy Holly avait laissé tomber le e de son patronyme. Les plaignants estiment douteux les contrats utilisés par MCA (filiale de Seagram) pour les droits à verser aux héritiers; ils demandent donc à les renégocier.

Opérer en musique

Londres (Reuters) — La musique classique, particulièrement celle de Vivaldi, se classe au premier rang d'un palmarès des genres que préfèrent écouter les chirurgiens et le personnel infirmier en salle d'opération. Selon un sondage publié dans *Hospital Doctor*, un hebdomadaire destiné aux médecins britanniques, *Les Quatre Saisons*, d'Antonio Vivaldi, est la pièce préférée du personnel médical lors d'interventions.

CHASSEURS D'IDÉES

LES MUTATIONS DU TRAVAIL : QUI Y GAGNE ?

VENEZ VOIR AILLEURS !

CE SOIR 21 H

Télé-Québec

• À LA TÉLÉVISION •

CANAUX	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
RC	2 (2) 4 (3) Les Maîtres des sortilèges / 0340 (16:55)	Watatow	La Tête de l'emploi	Ce soir	Virginie	Un gars, une fille	La Part des anges	L'Écuyer / Jean-Pierre Ferland, Dominic et Martin	Le Téléjournal/Le Point	Nouvelles du sport	Dans les coulisses des Oscars (23:28)				
TVA	4 (5) 6 (7) 8 (8) 9 (9) 10 (10) 11 (11) 13 (13) Claire Lamarche / Ma belle-mère, c'est la meilleure (16:00)	Les Mordus / Guyline Tremblay, Marie-Chantal Perron	Le TVA	Piment fort / Dany Turcotte, Marie-Elaine Proulx, Jean-Michel Dufaux	Fais-moi rire / Peter MacLeod, José Gaudet, Donald Pilon	Caméra Choc	Diva	Juliette Pomerleau	Le TVA	Le Poing J / Lise Dion, François Léveillé, François Moréncy, Christian Bégin, Luc Picard	TVA Sports / Loteries (23:52)				
TQS	15 (15) 17 (17) 24 (24) 30 (30) 46 (46) Carmen Sandiego	Teletubbies	Cornemuse	Macaroni tout garni	Improvisissimo	Les Choix de Sophie	Zone X	Le Tour des mondes / Istanbul	Chasseurs d'idées / La société de loisirs promise... est-elle un mythe?	Kaosbar	Les Choix de Sophie	Mon pays, mes chansons	Corpus Christi / Roi des Juifs		
CABLE	2 (2) 4 (4) 16 (16) 30 (30) 35 (35) 49 (49) Les Simpson	Le Grand Journal	La fin du monde est à 7 heures	Flash / Marie Plourde, Manuel Tadros	Hockey / Predators - Canadiens			Le Grand Journal	La fin du monde est à 7 heures	110%	Aphrodisia				
MP	Le Journal FR2	Aujourd'hui	Er... news	Capital Actions	Le Monde ce soir	Kosovo: dernière bataille serbe	Le Journal RDI	Maison neuve / l'écoute	Le Canada aujourd'hui						
TV5	Des chiffres...	Journal suisse	Pyramide	Voilà Paris	Cap Aventure	Journal FR2	La vie à deux pas du rivage	Clip postal	Baldipata et la volée d'amour	Journal belge	Le Cercle				
RD	Star Trek (16:00)	Alerte dans l'espace	Contact Animal			Trésors / L'Or de Troie	Monde et Mystères/Foi aveugle	Biographies / Oskar Schindler	L'Homme de fer	Cinéma / TOOTSIE (3)					
V	Allô docteur	Combat... chefs	Santé en...	Les Copines...	Guérir autem.	Lignes de vies	Cinéma / DIS MAMAN, TU M'AIMES? (4) avec E. Darlan, B. Pradal	Table ronde	Allô docteur	Les Copines...					
MP	Clip (12:00)	Box-Office	Interfax	Clip	Platine	Monsieur Net	Box-Office	Clip	D.	Beavis &...	La Courbe	Interfax	Clip		
MX	MusiMax Collection (14:00)				Shakespeare in the Alley			Country Max	MusiMax Collection	Shakespeare in the Alley					
CF	Schtroumpfs	Mégabogues	...turbulence	Chair de poule	Radio Enfer										
TF	Les Zinzins...	Scoobidoo	Tom et Jerry	Les Zinzins...	Donkey Kong	Bêtes à craquer	Ned... triton	Macross Plus III	Les Simpson	Tom et Jerry	Y'en a marre	South Park	Les Simpson	Splat!	
RDS	Golf PGA / Invitation Bay Hill - 1re ronde (16:00)	Golf Mag	Sports 30 Mag			Nascar Coupe	Winston		Rallye	Sports 30 Mag	Monde du sport	...nautique			
6	Road to Avonlea (16:00)	Jonovision	The Simpsons	News	On the Road	North of 60		The Nature of Things	Witness	CBC News	Absolutely Fabulous	News	Cinéma / TWIST (4) Documentaire		
4	Oprah (16:00)	Home Improv.	Drew Carey	News	Wheel of...	Jeopardy	Due South	The Drew Carey Show	Spin City	ER	CTV News	News	Pulse / Sports		
12	Young... (16:00)	Hollywood Sq.	Seinfeld	Global News	News	Sabrina... Witch	E.T.	Friends	Jesse	Frasier	Outer Limits				
24	Noddy	Arthur	Bus / Planet	Wishbone	Sci Squad	Great Lakes Alive		Studio 2	Reckless	Your Money	Studio 2				
8	Rosie... (16:00)	News		ABC News	Wheel of...	Jeopardy	America's Funniest Home Videos	The Drew Carey Show	Spin City	ABC News / Academy Awards	News	Nightline (23:35)			
13	Montel... (16:00)	The Simpsons	M*A*S*H									Access (23:05)			
22	Rosie... (16:00)	Seinfeld	Friends	News	CBS News	NCAA Basketball / Men's Championship: St. John's - Maryland / Iowa - Connecticut									
3	Oprah (16:00)	News	Real TV	News	CBS News	Wheel of...									
5	Hollywood Sq.	Oprah			NBC Nightly News	Jeopardy	Wheel of...	Friends	Jesse	Frasier	Veronica's Closet	ER	News	The Tonight Show (23:35)	
10	Rosie... (16:00)	Live at Five	Extra!			Frasier	Inside Edition								
33	Wishbone	Bill Nye	World News	News	Nightly Bus.	Talk of Vermont	Jerry Baker Special / Jardinage			Mystery! Inspector Morse (1/2)	Cinéma				
57	Zoom	Bill Nye	World News	Nightly Bus.			Roadside Recipies			Worry: Controlling It	World News	Charlie Rose			
MM	VideoF. (12:00)	MuchMegaHits	OnDemand	Pop-up Video	Brandy	RapCity	VideoFlow		'99 Brit Awards		Brandy				
TSN	PGA Golf / Bayhill Invitational - 1re ronde (16:00)	Off the Record	Sportsdesk			Hockey / Predators - Canadiens			Cheerleading	Off the Record	Sportsdesk				

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX

CE SOIR

Paul Cauchon

GRANDS REPORTAGES

Premier de deux grands reportages (suite demain) sur le conflit du Kosovo.

RDI, 20h

LE TOUR DES MONDES

Dans la série *Vivre en ville* produite par la compagnie Macumba, un portrait d'Istanbul.

TQ, 20h

JULIETTE POMERLEAU

Suite de cette histoire populaire, avec Macha Grenon qui complique maintenant la situation.

TVA, 21h

MON PAYS, MES CHANSONS

Cette série de documents d'archives présente souvent des trucs étonnants dont, ce soir, autour du thème de la cabane à sucre, d'anciennes prestations de Pauline Julien, Clémence Desrochers et Raymond Lévesque!

TQ, 23h

CORPUS CHRISTI

Poursuite de cette fascinante série d'Arte.

TQ, 23h30